

L'AMQ EN ACTION

Par cette rubrique, nous voulons faire mieux connaître le travail exécuté par les membres des:

- . Conseil d'Administration
- . Régions
- . Groupes d'Intérêts
- . Comités

x
x x

EXTRAIT DE DEUX LETTRES DU PRESIDENT DE L'AMQ AU MINISTRE DE
L'EDUCATION, FAISANT SUITE AUX RESOLUTIONS 5.1 ET 5.2 VOTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE, TENUE A LEVIS LE 28 OCTOBRE 1978

- En date du 29 janvier, avec des copies conformes à Roger Thériault (DGDP), Claude Castonguay (GRMS) et Louis-Philippe Gaudreault (APAME):

Lors de sa dernière assemblée générale tenue à Lévis le 28 octobre 1978, l'Association Mathématique du Québec mandatait ses responsables afin d'intervenir auprès du ministère de l'Éducation pour que la DGDP nomme le plus tôt possible des responsables en titre, compétents et agréés par le milieu des enseignants, au niveau de l'enseignement des mathématiques, au primaire et au secondaire:

Attendu que présentement, l'enseignement des mathématiques fait réellement figure de parent pauvre au ministère de l'Éducation et que d'énergiques coups de barre doivent être donnés pour stabiliser cet enseignement dans la province.

Je propose que l'AMQ intervienne auprès du ministère de l'Éducation pour qu'à la DGDP, des professionnels permanents responsables de l'enseignement des mathématiques soient nommés au primaire et au secondaire.

proposé par Marcel Mius d'Entremont
appuyé par Michel Arcouet
adopté à l'unanimité.

Dans l'esprit de la proposition, nous nous attendons à ce que le Ministère, s'il se veut cohérent avec l'immense tâche qui découlera du programme d'action faisant suite au Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, fasse diligence pour répondre à cette demande et consulte à cette fin les associations concernées, à savoir l'AMQ, l'APAME (Association des Promoteurs pour l'Avancement de la Mathématique à l'Elémentaire) et le GRMS (Groupe des Responsables en Mathématique au Secondaire).

En date du 30 janvier, avec des copies conformes à Jean Pronovost (DIGEC) et Claude Lapointe (coordonnateur de la mathématique au collégial):

Lors de sa dernière assemblée générale tenue à Lévis le 28 octobre 1978, l'Association Mathématique du Québec mandatait ses responsables afin d'intervenir auprès du ministère de l'Education pour que la DIGEC libère le plus tôt possible un professeur de mathématiques, élu par l'assemblée générale des délégués des départements de mathématiques des CEGEP du Québec, afin qu'un responsable en titre, compétent et agréé par le milieu des enseignants, puisse se charger du dossier des mathématiques au collégial et ce, à plein temps:

L'Assemblée générale demande au ministère de l'Education de nommer un représentant permanent des professeurs de mathématiques à la DIGEC et que l'AMQ soit consultée avant de le nommer.

proposé par François Clermont
appuyé par Jean-Paul Collette
adopté à majorité (2 personnes contre).

Dans l'esprit de la proposition, nous nous attendons à ce que le Ministère, s'il se veut cohérent avec les tâches qui découleront du Projet du gouvernement à l'endroit des CEGEP, fasse diligence pour répondre à cette demande et consulte à cette fin les associations concernées, à savoir l'AMQ et la coordination provinciale des mathématiques au collégial.

x

x x